

Développer son entreprise et son territoire

Tous secteurs d'entreprises

Tous les dirigeants et fonctionnels d'entreprise

SUR DEVIS

Conseil Performance

Ce qu'en pensent nos clients...



« Pas toujours évident de se développer quand on est une petite entreprise. Il devenait urgent d'investir dans une machine adaptée à nos nouveaux marchés ! Grâce aux conseils de la CCI, nous avons pu obtenir une aide qui a financé une partie importante de notre investissement industriel. »

Vous avez un projet de développement. Vous souhaitez faire un point sur les atouts et les faiblesses de votre entreprise. Vous devez faire face à une difficulté passagère ... Dans un environnement en perpétuel mouvement vous devez être capable d'anticiper l'avenir pour agir.

Le regard extérieur et l'expertise reconnue de votre CCI peuvent vous épauler dans le développement de votre entreprise.

■ Descriptif :

La CCI est à l'écoute des besoins de votre entreprise. Notre rôle est d'informer, de conseiller et d'accompagner les entreprises locales dans leurs projets de développement et dans la résolution de leurs difficultés.

Les domaines d'expertises sont multiples et touchent l'ensemble des thématiques liées à l'entreprise :

- Stratégie, développement, organisation,
- Performance industrielle, Innovation,
- Commercial, marketing,
- Environnement,
- Commerce, tourisme,
- Ressources Humaines et management
- Développement international, logistique, achats.
- Etc.

Nos conseillers, en fonction de vos besoins et de votre situation vous proposent :

- Des réponses adaptées à vos questions courantes (SVP)
- Une analyse conjointe de votre projet,
- Une mise en relation, orientation vers les partenaires publics ou privés compétents
- Un accompagnement dans le montage de dossiers de demande de financement.

■ Informations pratiques :

Nos conseillers vous répondent : par téléphone, en rendez-vous, en visite dans votre entreprise, par mail.

**« La CCI vous répond » au
02 38 77 77 77**